

## Etats généraux de l'immersion

Synthèse présentée par les représentant de l'UDEC

(Union des Directions des Écoles Communales)

### 1. L'IMMERSION, DANS LES TEXTES

#### **Décret du 11-05-2007 relatif à l'enseignement en immersion linguistique**

Article 2 – 1<sup>er</sup> alinéa :

On entend par « Apprentissage par immersion », une procédure pédagogique visant à assurer la maîtrise des compétences attendues en assurant une partie des cours et des activités pédagogiques de la grille horaire dans une langue moderne autre que le français en vue de l'acquisition progressive de cette autre langue. »

### 2. L'IMMERSION ... Quelques balises et points de repère

- Depuis 1995, la Commission européenne recommande le multilinguisme.
- A la base, l'idée est qu'à 18 ans chaque citoyen européen parlerait 1+2 langues.
- Indépendamment des apprentissages linguistiques, des études attestent que des élèves ayant suivi un cursus immersif obtiennent de meilleurs résultats en sciences et en mathématiques que leurs homologues de l'enseignement traditionnel. On parle dès lors d'une plus-value cognitive...
- Avoir une connaissance suffisante de plusieurs langues a des avantages en termes de créativité, de flexibilité cognitive, de contrôle de l'attention, de mémoire de travail et de conscience métalinguistique plus large (Burgoyne et al. 2016).

### 3. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

#### 3.1. Encadrement

- Pénurie importante d'enseignants néerlandophones sur le marché.
- Engagement de tout et n'importe quoi pour prendre des classes en charge :
  - Enseignantes maternelles pour travailler en primaire ;
  - Etudiants (sans diplôme) ;
  - Enseignants primaires francophones, diplômés de l'enseignement francophone mais bilingues ;
  - Non enseignants bilingues ayant juste passé une agrégation ;
  - ...
- Remplacements des enseignants néerlandophones en cours d'année totalement impossible.
- Stabilité des équipes très faible, énorme turn-over.
  - **Causes :**
    - Géographie, distance domicile-école ;
    - Différence des rythmes scolaires entre communautés flamande et francophone. Implication sur la vie familiale des enseignants ;
    - Différence salariale entre les communautés, au profit des enseignants flamands ;
    - Charge de travail qui semble plus importante pour un enseignant qui exerce dans une école en immersion :
      - Adaptation des attendus d'une fédération dans une autre langue ;
      - Obligation de travailler en binôme d'enseignants, ce qui implique nécessairement un temps de travail collaboratif beaucoup plus important ;
      - Besoin de tout créer, inventer, adapter (organisation, manuels, évaluations, etc...) ;
      - ...
    - Non reconnaissance du métier spécifique d'enseignant en immersion ;
    - Sentiment d'abandon de la part de la FWB, grand manque de soutien et d'aide ... #Débrouillez-vous !
  - **Conséquences :**
    - Dynamique des équipes à relancer en permanence ;
    - Découragement des enseignants car impression de tout devoir recommencer chaque fois que des départs surviennent ;
    - ...

### **3.2. Formation et information**

- Formation des équipes à l'immersion inexistante (ou presque).  
Une formation à la HEFF existe mais le recrutement est principalement réservé aux écoles de la ville de Bruxelles.
- Formation des directions à l'immersion inexistante.
- Information de l'existence même d'un enseignement en immersion inexistante au niveau des Hautes Ecoles.
- Enseignants bilingues → engagés par les écoles néerlandophones (cfr attractivité)

### **3.3. Isolement**

- Il n'existe pas deux écoles en immersion similaires.
- Multitude d'organisations différentes (cf proportions différentes, répartition des matières abordées en langue 1 et 2, anglais ou français, écoles mixtes avec deux filières en parallèle, ...). La littérature existante ne peut donc pas être transposée telle quelle à une école.
- Peu de possibilités de se raccrocher à quelque chose qui existe et qui fonctionne. Besoin de tout créer, tout inventer.
- Didactique de l'immersion inexistante.
- Le doute est omniprésent au sein des équipes et des directions : « Faisons-nous bien ? »
- Sentiment de solitude.
- Aucun soutien extérieur (ou presque), aucune ligne directrice de la FWB. Débrouillez-vous ! Les équipes pédagogiques font au mieux, comme elles peuvent, en jouant les experts !
- Pas de professionnalisation du métier d'enseignant en immersion. Pas de titre spécifique, pas de statut spécifique, pas de barème spécifique.
- Absence totale de manuels scolaires prévus pour l'immersion. Les manuels néerlandophones ne sont pas en accord avec les programmes de la FWB.

- Les livres de jeunesse et manuels agréés par la FWB ne sont pas prévus pour les écoles en immersion.
- Pas de traduction des référentiels en néerlandais
- Pas de CEB adapté
- Aucune reconnaissance du suivi d'un cursus en immersion sur le CEB de l'élève.
- Pas d'EENC (évaluations externes non certificatives) adaptées aux réalités de l'enseignement en immersion.
- Pas de FLA (Français langue d'apprentissage)
- Organisation des périodes d'AP (accompagnement personnalisé)
- Attendus en néerlandais (apprentissage de la langue) non adaptés aux écoles en immersion. Quid de l'évaluation dans ce cas ?

**3.4. Difficulté de maintenir le taux d'encadrement :**

Les inscriptions dans un enseignement en immersion sont régies par des règles strictes et restrictives, ne laissant aucune marge de manœuvre. Cela crée un stress au niveau des équipes pédagogiques et une incertitude quant à l'encadrement.